## **CERTIFICAT**

Certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur l'ensemble du territoire de la Municipalité

sur le Règlement numéro 763 Règlement d'emprunt d'un montant maximal de 2 080 000 \$ pour la réalisation de divers projets municipaux

Je, soussigné,	
Richard Labrergee Greffier-tresa Nom (lettres moulées)  Titre (lettres moulées)	ries
de la Municipalité de Lac-Beauport certifie :	
Que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de :	6260
Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de :	637
Que le nombre de demandes faites est de :	
Que ce Règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.	
ou	
Qu'un scrutin référendaire doit être tenu.	
Lecture faite	
En foi de quoi, je signe le présent certificat à Lac-Beauport, le 17 decembre	2024
Signature  Signature	

Titre